

Bienvenue à Fécamp,

"votre prochaine escale en Normandie!"

près une année 2025 riche en nouveautés et ouvertures, Fécamp poursuit sur sa lancée en 2026 et vous invite à découvrir un programme toujours plus varié et inspirant. Passionnés d'histoire, gourmets en quête de saveurs authentiques ou amateurs de spectacles hauts en couleur, chacun trouvera de quoi satisfaire sa curiosité et son envie d'évasion.

Tout au long de cette brochure, explorez notre sélection de journées et de séjours spécialement conçus pour les groupes. Vous serez accueillis par des professionnels passionnés et attentifs, désireux de partager avec vous l'âme maritime et chaleureuse de notre ville. Qualité, convivialité, partage et professionnalisme seront les maîtres mots de votre voyage.

Respirez, contemplez, savourez, célébrez...

Bienvenue, vous êtes à Fécamp!

NOTRE SERVICE RÉCEPTIF C'EST:

18 ans d'expérience.

+ de 200 groupes qui nous font confiance chaque année.

+ de 40 partenaires sélectionnés.

2 personnes 100% à votre écoute.



Kevin DUBOCAGE et Michelle MERRY

Nos 📑

- Des conseils personnalisés
- Des circuits totalement modulables
- La prise en charge de votre séjour du devis à la facturation







Informations et réservations

02 35 28 84 62 ou 02 35 28 86 62 groupes@fecamptourisme.com



Pêcheries, vieux gréements et éolien en mer 🔓 5, 6, 7



ses incontournables





L'imprimerie dévoilée, Maupassant raconté



10

La puissante Abbaye de Fécamp



au fil des siècles



Pécamp fait le show



Trilogies de talents



Récits et saveurs d'autrefois



De cacao et de coquilles



Deux jardins pour rêver



falaises





de Seine



Activités et visites guidées à la carte 20 et 21



en Pays de Caux

O Votre séminaire à Fécamp 22 et 23



Séjours 24 et 25



Nouveautés

Notre territoire recèle de trésors insoupçonnés qui méritent le détour.

Valmont, Sassetot-le-Mauconduit, Saint-Pierre-en-Port, Colleville, autant de lieux authentiques qui prolongeront votre expérience en Pays de Caux.

Que vous soyez passionné par les arts, l'histoire ou la culture, ces nouvelles visites vous promettent des expériences riches et variées. Embarquez pour ce voyage et laissez-vous surprendre par la diversité et la richesse de notre patrimoine local!

Valmont

Laissez-vous porter par la quiétude de la **vallée de la Valmont**, où les étangs miroitants et les alignements d'arbres centenaires encadrent un paysage façonné par le temps. Nous vous révélerons comment cette nature préservée a inspiré les pinceaux d'Eugène Delacroix, les promenades rêvées de Guy de Maupassant et les observations du botaniste Georges Cuvier.

En remontant la rivière, vous découvrirez un patrimoine millénaire : la majestueuse **abbaye Notre-Dame-du-Pré** (fondée au XI^e siècle) et les légendes de la famille d'Estouteville-Grimaldi, cousine des princesses de Monaco. Depuis la place de l'Hôtel de Ville, vous déambulerez dans les ruelles à la découverte des maisons à pans de bois et de l'ancien lavoir. L'écho des marchés d'antan résonne encore dans le bourg.

Entre paysages verdoyants et vieilles pierres, ce parcours mêle nature vivante et mémoire des siècles : une invitation à ressentir le temps.





L'abbaye Notre-Dame-du-Pré.



Colleville

Nichée dans la **vallée de la Valmont**, l'histoire de **Colleville** remonte à plusieurs siècles.

Le village a connu une transformation majeure à la fin du XIX^e siècle avec l'arrivée du chemin de fer et l'installation d'**une sucrerie**, qui devint un fleuron industriel jusqu'en 2003.

Aujourd'hui, **Colleville** renaît grâce à la voie verte et à l'installation récente d'un espace dédié aux artistes et artisans locaux. Ce lieu, chargé d'histoire, offre aux visiteurs l'opportunité de découvrir la mémoire de la sucrerie, tout en appréciant la créativité contemporaine dans un cadre préservé.



I La Sucrerie.

Sassetot-le-Mauconduit et Saint-Pierre-en-Port

Sassetot-le-Mauconduit se trouve au cœur de deux magnifiques valleuses descendant vers la mer, les Petites-Dalles et les Grandes-Dalles. Ce village, prisé pour ses plages pittoresques et son riche patrimoine, a aussi vu séjourner de nombreuses personnalités célèbres, dont l'impératrice Sissi, qui y résida dans le château du XVIIe siècle. Mais Sassetot-le-Mauconduit n'a pas seulement attiré l'élite de son époque : des artistes, des écrivains, et des intellectuels ont été conquis par la beauté de ce site, situé entre mer et campagne.

Non loin de ce site remarquable, le charmant village de Saint-Pierre-en-Port offre une expérience authentique, loin des villas balnéaires modernes. C'est là, dans un superbe presbytère en pierre, que se trouve la Maison des Croyances et Traditions Cauchoises, un véritable trésor du patrimoine normand. Ce site plonge les visiteurs dans l'histoire du Pays de Caux, à travers les récits populaires du père Alexandre et la reconstitution d'intérieurs typiques de la vie des villageois d'autrefois!



Parc éolien en mer



À portir de 15 ans

À partir de 15 ans	35 €
De 6 à 14 ans	25 €
Personne en situation de handicap	25 €

*Sous réserve de modifications en 2020



I Embarquez pour une aventure maritime inédite.

Temporque pour die aventure mantime monte

I Parc éolien en mer de Fécam

Venez vivre une expérience unique et immersive lors de nos visites commentées de 2 heures à bord du navire Normandy! Embarquez pour une aventure maritime inédite et partez à la découverte du Parc éolien en mer de Fécamp, un site innovant et impressionnant, à bord d'un navire tout confort.

Durant cette sortie, vous pourrez découvrir les secrets de l'un des plus grands projets d'énergie renouvelable en France. Vous pourrez admirer de près les majestueuses éoliennes qui bordent la mer, tout en apprenant leur rôle dans la transition énergétique.

Une occasion unique de combiner aventure maritime et sensibilisation écologique.

Informations pratiques:

Les sorties en mer sur le parc éolien sont organisées selon un planning annuel à des dates précises.

Âge minimum : à partir de 6 ans.

Durée: 2h30 (embarquement et débarquement compris).

Animaux: les chiens et autres animaux domestiques ne sont pas admis à bord (sauf chiens d'assistance).

Accessibilité: les infrastructures ne permettent pas aux fauteuils roulants motorisés ou manuels d'être embarqués.

Habillement: nous vous conseillons de porter des vêtements et chaussures confortables, adaptés aux conditions météorologiques. Pensez à apporter des lunettes de soleil, ainsi qu'un bonnet, une casquette ou une écharpe.

Veuillez noter que les sorties en mer peuvent être sujettes à des modifications en raison des horaires des marées et des conditions météorologiques.

Guide groupes 2026



Les Pêcheries, Musée de Fécamp

Votre visite débute par le Belvédère offrant une vue imprenable à 360° sur la ville, les falaises, la mer et le port.

L'histoire de la cité Fécampoise vous est ensuite contée dans la galerie historique regorgeant de nombreux trésors!

En descendant d'un étage, découvrez l'aventure des pêcheurs fécampois qui partaient pêcher le hareng en mer du Nord ou la morue dans les eaux de Terre-Neuve. Vous serez plongés au cœur de la vie marine d'autrefois grâce aux superbes maquettes, aux témoignages sonores poignants ou encore aux films documentaires.

En poursuivant la visite, vous admirerez une riche collection de peintures anciennes, sculptures, dessins, réalisés dans la région. Une collection de mobiliers, céramiques et bijoux, reprenant la vie Cauchoise est aussi présente à cet étage.

L'étonnante collection de biberons, les objets d'hier à aujourd'hui destinés aux enfants, et les études menées par le Docteur Dufour pour lutter contre la mortalité infantile ne manqueront pas de vous surprendre!





(h) 1h30

TARIFS DU MUSÉE LES PÊCHERIES

De 10 à 19 personnes .	13 € / pers
De 20 à 30 personnes	
De 31 à 60 personnes .	Forfait à 370 f

Tarifs comprenant les entrées et le guidage.



Informations pratiques:

Musée accessible aux personnes à mobilité réduite :

- Des ascenseurs permettent d'accéder à chaque étage.
- Des fauteuils pour s'assoir et des toilettes sont disponibles à chaque étage.

Fermeture du musée le mardi de mi-septembre à fin avril.

La visite découverte donne une vision générale de chacune des collections présentes mais nous vous suggérons de choisir parmi les thèmes suivants :

- Fécamp, hier et aujourd'hui,
- Fécamp, port de pêche,
- Aux origines de la pédiatrie : le musée de l'enfance,
- La vie en pays de Caux.
- Parcours dans la collection des Beaux-Arts,
- Expositions temporaires.







Sortie en mer... A partir de Sortie en mer à bord dun vieux gréement.

Fécamp Au Gré des Vents

	350 € 550 € 000 €
Journée de privatisation de 6h00 : 1 Environ 4h00 de navigation et 2h00 de repas (non i	200 € inclus)

Capacité: Mil'Pat, 27 pers. maxi - Tante Fine, 30 pers. maxi

I Sortie en mer au couchant.

Laissez-vous emporter par le va-et-vient des vagues et admirez les falaises de la Côte d'Albâtre.

Cette sortie originale, à bord du « Mil'Pat » ou de « Tante Fine », est faite pour vos séminaires, vos associations ou simplement vos groupes d'amis ou familles.

Vous apprendrez les rudiments de la navigation traditionnelle, une expérience inoubliable dans la peau d'un matelot de ces anciens bateaux de pêche, magnifiquement restaurés.

Possibilité de réserver un apéritif*, une dégustation (fruits de mer, fromages...), un goûter à bord sur demande.

Possibilité de privatiser le bateau à quai de 18h00 à 21h00 en mai ou septembre pour un cocktail d'inatoire (Tarifs sur demande).



La Tante Fine et le Mil'Pat



I Manœuvre.



I Dégustation de fruits de mer.

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.



Fécamp, ses incontournables



Le Palais Bénédictine.



Les Pêcheries, musée de Fécamp.

SUGGESTION DE PROGRAMME:

- Expérience Découverte Bénédictine*,
- Déjeuner dans un restaurant partenaire à Fécamp,
- Visite guidée du musée « Les Pêcheries, musée de Fécamp ».

Pour ses 150 ans, le Palais Bénédictine s'est offert un coup de jeune en rénovant les salles Gothique, Renaissance et l'oratoire. À la fin du XIX^e siècle, un négociant en vin fécampois Alexandre Le Grand, retrouve une recette datant du XVIe siècle, la déchiffre et lance la liqueur Bénédictine. Il fait construire ensuite le Palais Bénédictine, chef-d'œuvre architectural d'inspiration Gothique et Renaissance, pour offrir un écrin prestigieux à l'unique distillerie Bénédictine au monde, toujours en fonctionnement de nos jours, et à sa collection d'œuvres d'art.

Après le déjeuner, accompagnés d'un guide conférencier de la ville de Fécamp, vous visiterez le musée Les Pêcheries, aménagé dans une ancienne sècherie de morue sur plus de 4700 m² et 5 niveaux dont un belvédère époustouflant. La diversité des collections est répartie en cinq séquences : galerie historique, la cité de la pêche, Beaux-Arts, musée de l'enfance et vie cauchoise. Possibilité de thématiser votre visite.



Base 35 personnes :73 €

Base 40 personnes :72 €

Base 50 personnes :69 €



• Notre prix comprend :

- La visite guidée du musée Les Pêcheries,
- Palais Bénédictine : la visite libre du musée, la visite guidée de la distillerie et des caves, et la dégustation des 3 liqueurs,
- Le déjeuner (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café).
- Notre prix ne comprend pas :
- Le transport.
- Les dépenses personnelles.

• Mentions particulières :

- Toute l'année sauf 1er janvier, 1er mai et 25 décembre,
- Fermeture du musée Les Pêcheries le mardi de mi-septembre à fin avril,
- Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes.

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.



L'imprimerie dévoilée, Maupassant raconté

Base 20 personnes :60 € Base 30 personnes :62 € Base 40 personnes :60 €



I Visite guidée de l'imprimerie Durand.



I Guy de Maupassant.

SUGGESTION DE PROGRAMME:

- Visite guidée de l'imprimerie Durand à Fécamp,
- Déjeuner dans un restaurant partenaire à Fécamp,
- Visite guidée à pied : sur les pas de Maupassant à Fécamp.

Débutez votre périple par une visite fascinante de l'imprimerie Durand. Vous allez découvrir les secrets de la fabrication des livres et affiches en tout genre, des anciennes techniques typographiques aux machines modernes. L'odeur de l'encre fraîche et le bruit des machines en action ajouteront une dimension sensorielle captivante à cette expérience unique.

Après cette immersion dans le monde de l'imprimerie et votre déjeuner, vous serez accompagné par un guide-conférencier pour une promenade à pied sur les pas de Maupassant qui a passé une partie de son enfance à Fécamp dans la « maison de grand-mère »... La mer, le port, les pêcheurs et la vie active, colorée, odorante de la cité, l'imprègnent... Suivez une promenade littéraire dans les lieux ayant inspirés Maupassant.



• Notre prix comprend :

- Les visites guidées selon programme,
- Le déjeuner (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café).

• Notre prix ne comprend pas :

- Le transport,
- Les dépenses personnelles.

• Mentions particulières :

- Du lundi au vendredi uniquement,
- 20 personnes maximum à l'imprimerie, prévoir une alternance avec la visite de la ville à pied pour les groupes de 21 à 40 personnes,
- Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes.

^{*} L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.



La puissante Abbaye de Fécamp





Le Palais Bénédictine.







• Notre prix comprend :

- · Les visites guidées selon programme,
- Le déjeuner (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café),
- Palais Bénédictine : la visite libre du musée, la visite guidée de la distillerie et des caves, et la dégustation des 3 liqueurs.

SUGGESTION DE PROGRAMME:

- Visite guidée du Manoir du Catel à Écretteville-lès-Baons,
- Déjeuner dans un restaurant partenaire à Fécamp,
- Visite guidée de l'Abbatiale de la Sainte-Trinité à Fécamp,
- Expérience découverte Bénédictine*.

En matinée, vous pénétrerez au sein du Manoir du Catel, érigé sous Saint-Louis par Richard de Treigots, Xème Abbé de Fécamp, qui est aujourd'hui le plus ancien manoir seigneurial de Normandie. Lieu de haute justice aux murs couverts de graffitis émouvants et précieux, il conserve la mémoire du sombre cortège des prisonniers qui s'y sont succédés, attendant leur jugement.

Après déjeuner, vous visiterez l'Abbatiale de la Sainte-Trinité, édifice construit au VII^e siècle et détruit par les Vikings où se sont accumulés des siècles d'architecture et de décoration. Au XII^e siècle, les ducs de Normandie décidèrent sa reconstruction après un grand incendie. L'abbatiale de la Sainte-Trinité de Fécamp devint alors l'un des centres les plus importants de réforme de l'institution monastique.

Vous vous rendrez enfin au Palais Bénédictine, construit à la fin du XIX^e siècle, qui est intimement lié à l'histoire de l'Abbaye de Fécamp. Selon la légende, des moines de l'Abbaye de Fécamp ont créé une recette de liqueur à base de plantes et épices. Cette boisson, appréciée pour ses vertus médicinales, aurait été élaborée dans les murs de l'abbaye et a longtemps été un secret jalousement gardé par les moines. Alexandre Le Grand, un négociant en vins de Fécamp, renoue avec cette tradition monastique. Le Grand découvre la recette ancestrale et décide de relancer la production de la liqueur. Le palais, chef-d'œuvre architectural alliant styles gothique et Renaissance, est dédié à la distillation et à la promotion de la Bénédictine.

• Notre prix ne comprend pas :

- Le transport,
- Les dépenses personnelles.
- Mentions particulières :
- Toute l'année selon disponibilités,
- Gratuité chauffeur pour 25 pers. payantes. • Possibilité de prévoir une dégustation
- à 7 euros/personne au Manoir du Catel (cidre/jus de pomme local et chou ou financier).

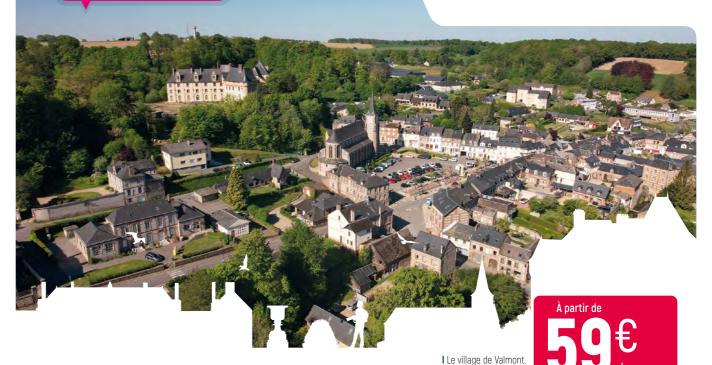
Base 30 personnes :73 € Base 40 personnes :76 €

Base 50 personnes :74 €

* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Nouveauté!





Flânerie au fil des siècles

Base 30 personnes :59 € Base 40 personnes :63 € Base 50 personnes :61 €



I Vieux moulin à Valmont.



Le château de Limpiville.

SUGGESTION DE PROGRAMME:

- Visite quidée du village de Valmont,
- Déjeuner dans une auberge partenaire à Ypreville-Biville,
- Visite guidée des jardins du château de Limpiville.

Commencez votre journée par une visite guidée du village de Valmont, vous découvrirez un patrimoine millénaire : la majestueuse abbaye Notre-Dame-du-Pré (fondée au XI^e siècle) et les légendes de la famille d'Estouteville-Grimaldi, cousine des princesses de Monaco. Depuis la place de l'Hôtel de Ville, vous déambulerez dans les ruelles à la découverte des maisons à pans de bois et de l'ancien lavoir. Entre paysages verdoyants et vieilles pierres, ce parcours mêle nature vivante et mémoire des siècles.

Poursuivez votre escapade avec un déjeuner savoureux dans une auberge, où la convivialité et la cuisine traditionnelle normande régaleront vos papilles dans une atmosphère chaleureuse.

L'après-midi, découvrez le parc du château de Vaudroc à Limpiville. Classés Monument Historique depuis 1944, les jardins de Limpiville vous invitent à flâner parmi des compositions du XVIIIe siècle. Jardin à la française, notes italiennes, charme anglais et pommiers normands s'unissent autour du château, de la chapelle, de l'orangerie et du pigeonnier.





• Notre prix comprend :

- · Les visites guidées selon programme,
- Le déjeuner (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café).
- Notre prix ne comprend pas :
- Le transport,
- Les dépenses personnelles.

• Mentions particulières :

- Du 1^{er} avril au 30 octobre,
- Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes,
- Le château n'est pas ouvert à la visite.

^{*} L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.



Fécamp fait le show!



I Le Cap Fagnet.



Le Léon d'Or K'baret.

SUGGESTION DE PROGRAMME:

- Visite guidée de la ville de Fécamp en autocar,
- Déjeuner spectacle au Léon d'Or K'baret à Saint-Léonard.

Votre journée à Fécamp débutera par une visite guidée de la ville en autocar où votre guide passionné vous racontera l'histoire fascinante de ce port normand. Vous passerez par le Cap Fagnet, plus haut point de la côte offrant un sublime panorama. Vous ferez ensuite un détour par le quartier maritime. Votre guide vous dévoilera les secrets des boucanes, où se pratiquait autrefois le fumage des harengs. Votre périple prendra fin à l'Abbatiale de la Sainte-Trinité, un chef-d'œuvre gothique. Vous vous rendrez ensuite au nouveau cabaret Le Léon d'Or pour un déjeuner spectacle inoubliable. En entrant, vous serez accueillis dans une ambiance élégante et festive. Après un délicieux repas composé de spécialités locales, le rideau se lèvera pour un spectacle époustouflant. Des artistes talentueux se succéderont sur scène, enchaînant numéros de danse et de chant sous des éclairages flamboyants et des costumes étincelants.





Base 30 personnes :97 € Base 40 personnes :95 €

Base 50 personnes :94 €



• Notre prix comprend :

- La visite guidée selon programme,
- Le déjeuner spectacle (apéritif*, entrée, plat, fromage, dessert, ¼ vin*, eau et café).
- Notre prix ne comprend pas :
- Le transport,
 Les dépenses personnelles.
- omprend pas :
- Mentions particulières :
 - Toute l'année du mardi midi au dimanche midi,
 - Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes.



Trilogie de Talents

Base 30/40/50 pers : 65€/personne



I L'exploitation de Pommes de Terre Malo.



La distillerie Astravent.



• Notre prix comprend :

- Les visites guidées selon programme,
- Le déjeuner (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café),
- · La dégustation d'un gin ou whisky* à Astravent,
- La dégustation d'un cookie ou brioche + 1 jus de pomme
- à l'Atelier d'Eugène.

SUGGESTION DE PROGRAMME:

- Visite guidée de l'exploitation de pommes de terre Malo à Goderville,
- Déjeuner dans un restaurant partenaire à Fécamp,
- Visite guidée de la distillerie Astravent à Maniquerville,
- Visite guidée de la boulangerie artisanale « L'Atelier d'Eugène » à Epreville.

Depuis 1969, la pomme de terre se cultive avec amour chez la famille Malo. Frédéric et Géraldine Malo vous proposent la découverte de leur entreprise du champ à la fourchette. Ils vous parleront de la plantation, de la culture et de la récolte des précieux tubercules. Vous circulerez dans les chambres froides, dans le centre de conditionnement où elle est lavée, triée, et emballée ou dans l'atelier de transformation où elle est épluchée, coupée et emballée sous-vide pour les frites fraîches. En fonction de l'avancée des cultures, vous pourrez observer les pommes de terre dans les champs, effectuer des prélèvements de contrôle ou glaner dans une parcelle située à 5 minutes de marche par un chemin rural de randonnée. Vous verrez le matériel agricole de saison, soit semi, soit récolte.

Après le déjeuner, vous vous rendrez à la distillerie Astravent chez Louis Thierry. Cette distillerie artisanale se distingue par ses méthodes traditionnelles et innovantes de production de spiritueux. Vous y trouverez des alambics en cuivre et des fûts de vieillissement, tout en écoutant les explications passionnantes sur la distillation et l'élaboration de leurs alcools fins.

Vous vous rendrez à Épreville pour visiter l'Atelier d'Eugène, une boulangerie artisanale. Accueillis chaleureusement par Marie, vous serez vite attiré par l'odeur enivrante du pain frais sortant du four. Il s'agit ici d'une jeune exploitation agricole qui transforme son propre blé grâce à leur moulin. Toute la production est réalisée sur place au sein de l'atelier à la ferme. Marie réalise des pains au levain naturel ainsi que des pâtes fraîches et ravioles. La boulangerie a fini demi-finaliste national de la saison 12 de l'émission TV La Meilleure Boulangerie de France.

- Le transport jusqu'à Fécamp,
- Les dépenses personnelles.

• Mentions particulières :

- Toute l'année selon disponibilités,
- Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes,
- Supplément le samedi de 5 euros/pers.

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Guide groupes 2026

Guide groupes 2026

^{*} L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.



Récits et saveurs d'autrefois





- Déjeuner dans une auberge partenaire à Ypreville-Biville,
- Visite guidée de l'Ecomusée de la Pomme et du Cidre à Bretteville-du-Grand-Caux.

Nous vous proposons la visite insolite d'un lieu atypique, un ancien presbytère, transformé en lieu de découverte. Une ancienne école reconstituée, une histoire de pêcheurs en mer, des légendes, des croyances, une cour dédiée à l'agriculture, aux vieux métiers et aux jeux de boules cauchoises, une cuisine des années 50, un oratoire et même un lieu d'exposition temporaire.

Après le déjeuner, vous partirez à la rencontre de Vincent Godefroy dans un clos masure typique de la région, orné d'un magnifique pigeonnier, à la découverte du cidre, de son histoire, de son verger et de sa fabrication artisanale. Un moment de détente vous sera proposé autour d'un verre de cidre*.



I La Maison des Croyances et Traditions cauchoises.



I L'Écomusée de la Pomme et du Cidre.

• Le déjeuner (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café),

- Notre prix ne comprend pas :
- Le transport,
- Les dépenses personnelles.
- Mentions particulières :
- Toute l'année selon disponibilités,

Base 30/40/50 pers : 52€/personne

- Gratuité chauffeur
- pour 25 personnes payantes.



De cacao et de coquilles

SUGGESTION DE PROGRAMME:

- Visite guidée de la Ferme aux escargots à Epreville,
- Déjeuner dans un restaurant partenaire à Fécamp,
- Visite libre du musée du chocolat à Fécamp.

Votre journée commence par une visite fascinante de la ferme aux escargots à Épreville. En arrivant, vous serez accueillis par un passionné, Romain Sauvaire, qui vous fera découvrir le monde méconnu de l'héliciculture. Vous apprendrez les différentes étapes de l'élevage des escargots, de leur reproduction à leur alimentation spécifique, en passant par les techniques de récolte. Vous visiterez les parcs d'élevage, où vous observerez de près ces petites créatures intrigantes. La matinée se conclura par une dégustation surprenante de diverses préparations à base d'escargots, mettant en valeur leur délicatesse et leurs saveurs uniques. Après le déjeuner, vous prendrez la direction du musée du chocolat. Un voyage extraordinaire autour du cacao vous y attend. Vous découvrirez l'histoire fascinante du cacao, des anciennes civilisations d'Amérique centrale jusqu'aux chocolatiers modernes. Les expositions interactives et les démonstrations de fabrication à l'écran vous permettront de comprendre les différentes étapes de transformation du cacao en chocolat.



I La Ferme aux escargots.



Le musée du chocolat.

• Notre prix comprend :

- · Les visites guidées selon programme,
- Le déjeuner (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café),
- Les dégustations.

• Notre prix ne comprend pas :

- Le transport,
- Les dépenses personnelles.

• Mentions particulières :

Base 30/40/50 pers : 56€/personne

• D'avril à septembre,

• Gratuité chauffeur

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

• Notre prix comprend :

• La dégustation de cidre*

· Les visites guidées selon programme,

^{*} L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

pour 25 personnes payantes.



Deux jardins pour rêver





I Les Jardins de Louanne & K.



I Le Domaine du Grand Daubeuf.

SUGGESTION DE PROGRAMME:

- Visite quidée des Jardins de Louanne & K. à Fécamp,
- Déjeuner dans un restaurant partenaire à Fécamp,
- Visite guidée du Domaine du Grand Daubeuf à Daubeuf-Serville.

Vivez une journée d'exception à la découverte de deux jardins d'exception ! Commencez votre escapade par la visite des jardins de Louanne and K., un lieu unique où nature et créativité s'entremêlent. Entre compositions florales originales, ambiances variées et coins secrets, laissez-vous surprendre par l'harmonie et la poésie de ce jardin hors du commun.

Après cette immersion végétale, poursuivez votre journée avec la visite des jardins du domaine du Grand Daubeuf, classés « Jardin Remarquable ». Dans ce cadre prestigieux, admirez des perspectives élégantes, des parterres parfaitement dessinés et des essences rares. Chaque allée vous mènera vers de nouvelles découvertes, mêlant histoire, art paysager et sérénité.

Une journée idéale pour les amoureux des jardins, combinant détente, émerveillement et patrimoine au cœur de la campagne normande.





• Notre prix comprend :

- Les visites guidées selon programme,
- Le déjeuner (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café).
- Notre prix ne comprend pas :
- Le transport,
- Les dépenses personnelles.
- Mentions particulières :
- Validité d'avril à septembre
- Gratuité chauffeur
- pour 25 personnes payantes.



Impressionnantes falaises



I Le vélo-rail des Loges à Etretat.



Etretat.

SUGGESTION DE PROGRAMME:

- Visite quidée à pied du Cap Fagnet à Fécamp,
- Déjeuner dans un restaurant partenaire à Fécamp,
- Descente en vélo-rail des Loges à Etretat,
- Temps libre à Etretat,
- Remontée à bord du train.

Votre journée débute par la visite du Cap Fagnet à Fécamp, un site naturel exceptionnel surplombant la mer. En arrivant, vous serez immédiatement séduits par les vues panoramiques époustouflantes sur la côte d'Albâtre et la Manche. Votre guide vous conduira à travers les sentiers escarpés, en vous racontant l'histoire stratégique de ce lieu, notamment ses bunkers datant de la Seconde Guerre mondiale. La beauté sauvage des falaises et la tranquillité des lieux vous offriront un moment de contemplation et de connexion avec la nature.

Après le déjeuner, vous prendrez la direction des Loges pour une expérience unique : le vélo-rail. Une fois installés sur ces drôles de véhicules, vous pédalerez le long de l'ancienne voie ferrée, traversant des prairies fleuries. Le rythme tranquille du vélo-rail vous permettra de profiter pleinement des paysages bucoliques et de l'air pur. A votre arrivée, vous pourrez rejoindre à pied la plage d'Etretat située à 1km. Vous retournerez vers les Loges en empruntant la même voie ferrée mais cette fois-ci à bord d'un ancien train restauré au look vintage.



- Notre prix comprend :
- Les prestations mentionnées ci-dessus,
- Le déjeuner (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café).
- Notre prix ne comprend pas :
- Le transport,
- Les dépenses personnelles.
- Mentions particulières :
- Validité jusqu'au 1^{er} novembre,

Base 30 personnes63 € Base 40 personnes60 € Base 50 personnes59 €

• Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes.

^{*} L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

^{*} L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.



Un jour en Pays de Caux patrimoine, lin et village d'exception

Base 30/40/50 pers: 72€/personne



Le Château de Sommesnil.



I L'Écomusée du Lin.

SUGGESTION DE PROGRAMME:

- Visite guidée de Veules-les-Roses,
- Déjeuner dans un restaurant partenaire,
- Visite guidée du château de Sommesnil,
- Visite de l'Ecomusée du Lin à « La Ferme au Fil des Saisons » avec dégustation d'un verre de cidre*.

Vous visiterez Veules-les-Roses, classé parmi les Plus Beaux Villages de France. Accompagnés d'un guide, vous arpenterez à pied les ruelles pittoresques de ce village maritime au charme intact. Vous découvrirez le plus petit fleuve de France, les moulins qui bordent ses rives, les chaumières, les villas balnéaires et de nombreux jardins fleuris. À l'heure du déjeuner, un repas convivial vous sera proposé dans un

L'après-midi, vous visiterez le château de Sommesnil. Edifié en 1620 à l'époque de Louis XIII, ce château fût à l'origine un pavillon de chasse royal. Le domaine a connu ensuite des aménagements aux XVII^e et XIX^e siècles. Votre guide vous fera revivre ces époques, entre récits de familles illustres, anecdotes locales et témoignages. Un véritable voyage dans le temps au cœur de l'élégance normande.

La journée s'achève à la ferme au fil des saisons, à Amfreville-les-Champs, où le lin, surnommé « l'or bleu de Normandie », est à l'honneur. Vous découvrirez les étapes de sa culture, de la floraison estivale aux fibres utilisées dans l'industrie textile. Les propriétaires partageront leur passion pour cette plante emblématique, pilier de l'économie régionale. La visite se terminera par une dégustation de produits locaux.





• Notre prix comprend:

- Les visites guidées selon programme,
- Le déjeuner au restaurant (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café).
- Notre prix ne comprend pas :
- Le transport,
- Les dépenses personnelles.
- Mentions particulières :
- · Validité toute l'année selon disponibilités,
- Supplément week-end et jour férié à prévoir,
- Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes.



Sur les bords de Seine

Base 30/40/50 pers: 51€/personne



I Le 5 frères, un camembert d'exception.



I L'Abbaye de Fontenelle à Saint-Wandrille-Rançon.

SUGGESTION DE PROGRAMME:

- Visite de la ferme des 5 frères à Bermonville,
- Déjeuner dans le pays de Caux,
- Visite de l'Abbaye de Fontenelle, aux côtés de Frère Lucien, à Saint-Wandrille-Rançon.

Quand ils reprennent la ferme familiale, la fratrie, où chacun a son rôle, met son savoir-faire au service du terroir et d'un camembert d'exception. Moulé à la louche avec amour et précision, ce fromage artisanal a su conquérir les palais et rafler des récompenses. Suivez Charles à bord de son petit train et vivez l'expérience immersive de la fromagerie avant d'éveiller vos papilles!

Dans l'après-midi, arpentez les coulisses d'une abbaye, la seule de la vallée de Seine encore occupée par une communauté bénédictine. Place à une rencontre rare et inspirante : Frère Lucien, moine de l'Abbaye de Fontenelle, vous accueille dans ce lieu hors du temps et vous dévoile avec humour son histoire, ses secrets et son cloître fraîchement restauré. Une visite réservée aux touristes privilégiés. Côté boutique, laissez-vous tenter, entre autres, par la seule bière d'Abbaye produite en France par des moines.



• Notre prix comprend :

- Les visites mentionnées ci-dessus,
- · Le déjeuner (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café).
- Notre prix ne comprend pas :
- Le transport,
- Les dépenses personnelles.

• Mentions particulières :

- · Validité toute l'année selon disponibilités,
- L'accès à la brasserie de l'Abbaye n'est pas inclus dans la visite,
- Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes.

^{*} L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

^{*} L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Mes activités



Spéciales petits groupes

Vous ne trouvez pas l'activité qui vous convient parmi nos journées composées et vous êtes un petit groupe, alors choisissez parmi celles proposées ci-contre.

Sur simple demande, nous vous adresserons un devis personnalisé et un programme détaillé.

Découvrir

Se cultiver

Se balader



I Se balader en calèche.

Balade apéritive* en calèche.



I Explorez, enquêtez, vivez l'aventure.

Escape Game au Palais Bénédictine.



I Rechercher la précieuse pomme en or.

Escape Game à la ferme.



I Découvrir l'art de la poterie.

Initiation à la poterie.



I Découvrir la peinture avec Sophie J.

Peindre comme les Impressionnistes.



I Se balader avec Les Pépites d'Anne.

Balade gourmande à vélo.

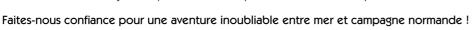


Partez à la découverte de la Côte d'Albâtre, l'esprit léger!

Spécialistes de l'organisation de séjours de randonnée en itinérance, nous mettons tout notre savoir-faire au service de votre groupe pour vous offrir une expérience clé en main, en toute sérénité.

- Itinéraires sur mesure le long des falaises emblématiques de la Côte d'Albâtre
- Hébergements sélectionnés avec soin (hôtels, chambres d'hôtes...)
- Transfert des bagages entre chaque étape
- Encadrement par un guide accompagnateur passionné
- Assistance logistique complète : gestion des repas, pauses pique-nique, navettes...

Que vous soyez un club de randonneurs, une association ou un groupe d'amis, nous construisons un séjour adapté à votre niveau, à vos envies et à votre rythme.



£.....

Mes visites guidées à la carte...



Thématiques

Vous ne trouvez pas la visite qui vous convient parmi nos journées composées, alors choisissez parmi celles proposées ci-contre.



Visites au grand air

Visites Ateliers



NOUVEAUTÉ 2026

En partenariat avec le Comptoir de la Mer, nous pouvons vous proposer désormais une dégustation de produits locaux (1 verre de cidre et 3 tartinades de la mer du Bouquet Normand) à la fin des différentes visites guidées assurées sur Fécamp.

Selon disponibilités - Tarifs sur demande.







I Tour de la Maitrise.

Fécamp d'Autrefois (D'aut'fais).





I Eugène Le Poittevin, portrait de Mme Césaire Blanque

Fécamp et les peintres, lieu d'inspiration pour les artistes.





Circuit 39/45.





Le Palais Ducal.

Au temps des Ducs de Normandie, sur les traces du Moyen-Âge.





I Un voyage insolite

Arsène Bigot, Gentleman sourcier.



Les bains de mer au XIXº siècle

Fécamp à l'époque des bains de mer.



La visite concerne le parc eoilen terrestre. Le parc eoilen en mei, visione depuis la cote, sera adorde par votre guide.			
VILLES REPAYS PARTS VILLES VILLES Tarifs pour les visites labellisées VILLES VILLES VILLES LABELLISÉES VILLES TARIFS POUR les visites labellisées VILLES VILLES LABELLISÉES VILLES LA	Moins de 20 personnes	20 à 30 personnes	
Visite guidée 1h30 à 2h00 du lundi au samedi.	130 €	140 €	
Visite guidée 1h30 à 2h00 dimanche et jours fériés.	160 €	170 €	
Visite guidée 2h30 à 3h00 du lundi au samedi.	180 €	190 €	
Visite guidée 2h30 à 3h00 dimanche et jours fériés.	210 €	220 €	
Visite guidée nécessitant un déplacement à l'extérieur de Fécamp.	+30 €	+30 €	

Visites possibles en français, anglais, allemand, espagnol, russe, polonais.



Mes séminaires à la carte...





Organisez vos séminaires à Fécamp!

À seulement deux heures de Paris, Fécamp offre un cadre idéal pour vos séminaires, journées d'étude et événements d'affaires.

Notre équipe vous garantit une organisation fluide et efficace.

Travailler

Se réunir

Se divertir



Offrez à vos collaborateurs une expérience unique où travail, détente et inspiration s'entrelacent harmonieusement.

Fécamp offre un cadre unique pour renforcer la cohésion de vos équipes. Avec son patrimoine maritime, ses paysages spectaculaires et ses infrastructures adaptées, la ville conjugue détente, dynamisme et authenticité, pour des activités de team building mémorables.

Notre équipe vous propose un large choix d'expériences originales et fédératrices

Grâce à notre expertise, nous vous proposons un service clé en main, avec un interlocuteur unique, des devis rapides et un suivi rigoureux.

Associez votre image professionnelle à l'excellence normande et offrez à vos équipes un événement parfaitement orchestré, dans un environnement propice à la concentration et à la réussite.



Sorties en mer sur de vieux gréements pour vivre l'esprit d'équipage.



Ateliers cocktails au Palais Bénédictine pour allier convivialité et découverte.



Trottinettes électriques tout-terrain pour une dose de fun en pleine nature.

NOS PRESTATIONS



ESPACES ADAPTÉS

salles équipées, lieux de réunion atypiques ou classiques, selon vos besoins.



HÉBERGEMENTS VARIÉS

hôtels ou gîtes sélectionnés pour leur confort et leur proximité.



RESTAURATION DE QUALITÉ

menus personnalisés, produits locaux et pauses gourmandes.



Sorties en mer sur des semi-rigides vers Etretat.



Jeux, olympiades

Que ce soit pour travailler, se réunir ou se divertir, profitez du savoir-faire des prestataires de la destination pour construire un événement à votre image!





Escapade Fécampoise et Etretataise 2 jours/1 nuit

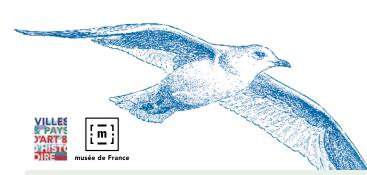
Base 35 personnes	233 €
Base 40 personnes	229 €
Base 50 personnes	223 €

JOUR 1 - FECAMP

- Visite Découverte du Palais Bénédictine,
- Déjeuner dans un restaurant à Fécamp,
- Visite guidée du musée « Les Pêcheries de Fécamp »,
- Dîner et nuit à l'hôtel à Fécamp.

JOUR 2 - ETRETAT

- Visite commentée d'Etretat,
- Déjeuner à Etretat,
- Visite quidée de l'Écomusée de la pomme et du cidre à Bretteville-du-Grand-Caux.



• Notre prix comprend:

- Les visites guidées selon programme,
- Les déjeuners des jours 1 et 2 au restaurant, le dîner du jour 1 au restaurant de l'hôtel (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café),
- La nuit en hôtel 3 étoiles à Fécamp, base chambre double avec petit déjeuner et taxe de séjour comprise.

Offrez-vous un séjour inoubliable à Fécamp, ville au charme maritime authentique, et Étretat, célèbre pour ses majestueuses falaises et son panorama époustouflant. Entre balades sur le port, dégustation de produits locaux, et randonnées sur les sentiers côtiers offrant des vues à couper le souffle, vivez une escapade unique au cœur de la Normandie.



• Notre prix ne comprend pas :

- Le transport,
- Les dépenses personnelles,
- Le supplément single.

• Mentions particulières :

- Validité toute l'année
- selon disponibilité,
- Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes.



L'échappée Normande, entre Seine et Mer - 3 jours/2 nuits

IOUR 1 - LE HAVRE

- Visite guidée de la ville d'Auguste Perret à pied,
- Déjeuner dans un restaurant du Havre,
- Visite guidée des Jardins Suspendus avec accès aux serres de collection,
- Visite commentée du port en bateau,
- Dîner et nuit dans un hôtel*** en centre-ville du Havre.

JOUR 2 - FECAMP

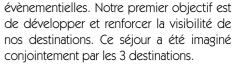
- Visite guidée du Musée des Pêcheries,
- Déjeuner à Fécamp vue port de pêche/port de plaisance,
- Visite du Palais Bénédictine,
- Visite de la Cidrerie des Hautes falaises avec collation,
- Dîner et nuit à l'Hôtel Le Relais d'Etretat*** à Bolbec.

JOUR 3 - VALLEE DE SEINE

- Visite commentée de l'Atelier-Musée du Textile, à Bolbec,
- Contes légers pour esprits coquins à l'Abbaye du Valasse,
- Déjeuner sous les voûtes cisterciennes de l'ancien réfectoire des moines de l'Abbaye du Valasse,
- Découverte de MuséoSeine sous l'angle des impressionnistes, à Caudebec-en-Caux.

• Notre prix comprend :

- Les visites guidées selon programme,
- Le Palais Bénédictine : visite libre du musée et visite guidée de la distillerie et des caves suivie de 3 dégustations,
- Les déjeuners des jours 1,2 et 3 au restaurant, les dîners des jours 1 et 2 au restaurant de l'hôtel (apéritif*, entrée, plat, dessert, ¼ vin*, eau et café),
- Les 2 nuits en hôtel 3 étoiles, base chambre double avec petit-déjeuner et taxe de séjour comprise.







Le Havre-Etretat Normandie Tourisme, Caux

Seine Normandie tourisme et Fécamp Tou-

risme, avec le soutien de Seine-Maritime

Attractivité, ont lancé en 2024 l'Echappée

Normande, entre Seine et mer pour accueil-

lir tours opérateurs, autocaristes, agences

de voyages, agences réceptives et agences



- Le transport,
- Les dépenses personnelles,
- Le supplément single.

• Notre prix ne comprend pas : • Mentions particulières :

- Validité toute l'année
- selon disponibilités,
- Supplément week-end et jour férié à prévoir,
- Gratuité chauffeur pour 25 personnes payantes.

^{*} L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.



^{*} L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. À consommer avec modération.

Conditions de vente

CONDITIONS GENERALES DE RESERVATION

Articles R211-3 à R211-11 du Décret n° 2017-1871 du 29 décembre 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2017-1717 du 20 décembre 2017 portant transposition de la directive (UE) 2015/2302 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relative aux voyages à forfait et aux prestations de voyage liées.

Art. R. 211-3-1. L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse de l'organisateur ou du détaillant ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu à l'article L 141-3 ou le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2.

Art. R. 211-4. Préalablement à la conclusion du contrat. l'organisateur ou le détaillant doit communiquer au voyageur les ations suivantes :

Les caractéristiques principales des services de voyage

a) La ou les destinations. l'itinéraire et les périodes de séjour, avec les dates et, lorsque le logement est compris, le nombre de nuitées comprises :

le lieu des escales et des correspondances. Lorsque l'heure exacte n'est pas encore fixée, l'organisateur ou le détaillant informe le voyageur de l'heure approximative du départ et du retour :

c) La situation, les principales caractéristiques et, s'il y a lieu, la catégorie touristique de l'hébergement en vertu des règles du pays de destination;

d) Les repas foumis :) Les visites, les excursions ou les autres services compris dans le prix total convenu pour le contrat

f) Lorsque cela ne ressort pas du contexte, si les services de voyage éventuels seront fournis au voyageur en tant que membre d'un groupe et dans ce cas si possible la taille approximative du groupe

g) Lorsque le bénéfice d'autres services touristiques fournis au voyageur repose sur une communication verbale efficace, la langue dans laquelle ces services seront fournis;

h) Des informations sur le fait de savoir si le voyage ou le séiour de vacances est. d'une manière générale, adapté aux personnes à mobilité réduite et, à la demande du voyageur, des informations précises sur l'adéquation du voyage ou du séjour de vacances aux besoins du voyageur ;

La dénomination sociale et l'adresse géographique de l'organisateur et du détaillant, ainsi que leurs coordonnées

téléphoniques et, s'il y a lieu, électroniques;
3. Le prix total incluant les taxes et, s'il y a lieu, tous les frais, redevances ou autres coûts supplémentaires, ou, quand ceuxci ne peuvent être raisonnablement calculés avant la conclusion du contrat, une indication du type de coûts additionnels

que le voyageur peut encore avoir à supporter; 4. Les modalités de paiement, y compris le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte et le calendrier

pour le paiement du solde, ou les garanties financières à verser ou à fournir par le voyageur; 5. Le nombre minimal de personnes requis pour la réalisation du voyage ou du séjour et la date limite mentionnée au III de l'article L. 211-14 précédant le début du voyage ou du séjour pour une éventuelle résolution du contrat au cas où ce nombre ne serait pas atteint .

6. Des informations d'ordre général concernant les conditions applicables en matière de passeports et de visas, y compris la durée approximative d'obtention des visas, ainsi que des renseignements sur les formalités sanitaires, du pays de

7. Une mention indiquant que le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage ou du séjour, moyennant le paiement de frais de résolution appropriés ou, le cas échéant, de frais de résolution standard réclamés par l'organisateur ou le détaillant, conformément au l'de l'article L. 211-14 :

8. Des informations sur les assurances obligatoires ou facultatives couvrant les frais de résolution du contrat par le voyageur ou sur le coût d'une assistance, couvrant le rapatriement, en cas d'accident, de maladie ou de décès.

« En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, l'organisateur ou le détaillant et le

professionnel auxquels les données sont transmises veillent à ce que chacun d'eux fournisse, avant que le voyageur ne soit lié par un contrat, les informations énumérées au présent article dans la mesure où celles-ci sont pertinentes pour les services de voyage qu'ils offrent. »

« Le formulaire par lequel les informations énumérées au présent article sont portées à la connaissance du voyageur est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé du tourisme et du ministre chargé de l'économie et des finances. Cet arrêté précise les informations minimales à porter à la connaissance du voyageur lorsque le contrat est conclu par téléphone. »

Art. R. 211-5. Les informations mentionnées aux 1°. 3°. 4°. 5° et 7° de l'article R. 211-4 communiquées au voyageur font partie du contrat et ne peuvent être modifiées que dans les conditions définies à l'article L. 211-9.

Art. R. 211-6. Le contrat doit comporter, outre les informations définies à l'article R. 211-4, les informations suivantes 1° Les exigences particulières du voyageur que l'organisateur ou le détaillant a acceptées

2º Une mention indiquant que l'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat conformément à l'article L. 211-16 et qu'ils sont tenus d'apporter une aide au voyageur s'il est en difficulté, conformément à l'article L. 211-17-1;

Art. R. 211-3. Toute offre et toute vente des prestations mentionnées à l'article L. 211-1 donnent lieu à la remise de 3° Le nom de l'entité chargée de la protection contre l'insolvabilité et ses coordonnées, dont son adresse géographique; 4° Le nom, l'adresse, le numéro de téléophone, l'adresse électronique et, le cas échéant, le numéro de téléophieur du représentant local de l'organisateur ou du détaillant, d'un point de contact ou d'un autre service par l'intermédiaire duquel le voyageur peut contacter rapidement l'organisateur ou le détaillant et communiquer avec lui de manière efficace. demander une aide si le voyageur est en difficulté ou se plaindre de toute non-conformité constatée lors de l'exécution

> ° Une mention indiquant que le voyageur est tenu de communiquer toute non-conformité qu'il constate lors de l'exécution du voyage ou du séjour conformément au II de l'article L. 911-16 ; 6° Lorsque des mineurs, non accompagnés par un parent ou une autre personne autorisée, voyagent sur la base d'un

contrat comprenant un hébergement, des informations permettant d'établir un contact direct avec le mineur ou la

personne responsable du mineur sur le lieu de séjour du mineur;
7° Des informations sur les procédures internes de traitement des plaintes disponibles et sur les mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges et, s'il y a lieu, sur l'entité dont relève le professionnel et sur la plateforme de règlement en ligne

eauglandaire du saige et, ain y autre dans de l'entre donnéese protessionne de l'églement et du Conseil ; 8° Des informations sur le droit du voyageur de céder le contrat à un autre voyageur conformément à l'article L. 211-11. « En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, le professionnel auquel les données sont transmises informe l'organisateur ou le détaillant de la conclusion du contrat donnant lieu à la création d'un forfait. Le professionnel lui fournit les informations nécessaires pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations en tant qu'organisateur. Dès que l'organisateur ou le détaillant est informé de la création d'un forfait, il fournit au voyageur, sur un support durable, les informations mentionnées aux 1° à 8°, »

Art. R. 211-7. Le voyageur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet. « Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer l'organisateur ou le détaillant de sa décision par

tout moven permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Cette ion n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable de l'organisateur ou du détaillant. »

Art. R. 211-8. Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il mentionne les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, notamment le montant des frais de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à l'aquelle s'applique la variation, ainsi que le cours de la ou des devises retenu co référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

« En cas de diminution du prix. l'organisateur ou le détaillant a le droit de déduire ses dépenses administratives réelles du remboursement dû au voyageur. A la demande du voyageur, l'organisateur ou le détaillant apporte la preuve de ces

Art. R. 211-9. Lorsque, avant le départ du voyageur, l'organisateur ou le détaillant se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, s'îl ne peut pas satisfaire aux exigences particulières mentionnées au 1° de l'article R. 211-6, ou en cas de hausse du prix supérieure à 8 %, il informe le voyageur dans les meilleurs délais, d'une manière claire, compréhensible et apparente, sur un support durable:

° Des modifications proposées et. s'il y a lieu, de leurs répercussions sur le prix du voyage ou du séiour

2º Du délai raisonnable dans lequel le voyageur doit communiquer à l'organisateur ou au détaillant la décision qu'il prend ; 3º Des conséquences de l'absence de réponse du voyageur dans le délai fixé ;

4° S'il y a lieu, de l'autre prestation proposée, ainsi que de son prix.

Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le voyageur a droit à une réduction de prix adéquate. »

« Si le contrat est résolu et le voyageur n'accepte pas d'autre prestation, l'organisateur ou le détaillant rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom dans les meilleurs délais et en tout état de cause au plus tard quatorze jours après la résolution du contrat, sans préjudice d'un dédommagement en application de l'article L. 211-17. »

Art. R. 211-10. L'organisateur ou le détaillant procède aux remboursements requis en vertu des II et III de l'article L. 211-14, ou, au titre du I de l'article L. 211-14, rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom moins les frais de résolution appropriés. Ces remboursements au profit du voyageur sont effectués dans les meilleurs délais et er tout état de cause dans les quatorze jours au plus tard après la résolution du contrat.

« Dans le cas prévu au III de l'article L. 211-14, l'indemnisation supplémentaire que le voyageur est susceptible de recevoir

est au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date. » Art. R. 211-11. l'aide due par l'organisateur ou le détaillant en application de l'article L. 911-17-1 consiste notamment

1° A fournir des informations utiles sur les services de santé, les autorités locales et l'assistance consulaire ; 2° A aider le voyageur à effectuer des communications longue distance et à trouver d'autres prestations de voyage.

l'organisateur ou le détaillant est en droit de facturer un prix raisonnable pour cette aide si cette difficulté est causée

de façon intentionnelle par le voyageur ou par sa négligence. Le prix facturé ne dépasse en aucun cas les coûts réels supportés par l'organisateur ou le détaillant. »

CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTE

La participation à l'une des formules proposées dans ce document ou toute autre formule composée sur mesure implique l'acceptation

des conditions particulières de réservation présentées ci-dessous

Art 1 Définition: l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp, autorisé dans le cadre des articles R211-3 à R211-11 du Décret n° 2017-1871 du 29 décembre 2017 pris pour l'application de l'ordonnance n° 2017-1717 du 20 décembre 2017 portant transposition de la directive (UE) 2015/2302 du Parlement européen et du Conseil du 25 novembre 2015 relative aux voyages à forfait et aux prestations de voyage liées, assure la réservation et la vente de tous types de prestations, de loisirs et d'accueil d'intérêt général dans sa zone d'influence. Il facilite la démarche du public en lui offrant un choix de nombreuses prestations et en assurant une réservation rapide et sûre.

Office Intercommunal de Tourisme de Fécamo : forme juridique : FPIC : Nº de SIRET : 410 959 987 00098 : Code APE : 7990 7 Certificat d'Immarticulation | M076100001; Garantie Financière : 30490 €auprès de l'APST 15, avenue Carnot 75017 PARIS - n° de téléphone : 01 42 96 75 15.

ASSURANCE RCP: Allianz lard dont le siège social est situé: 1 Cours Michelet - CS 30051, 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX.

Art 2 Information : les prestations proposées constituent l'offre préalable visée par les conditions générales de réservation cidessus et elles engagent l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp. Toutefois, des modifications peuvent naturellement intervenir dans le nombre et la nature et les tarifs des prestations proposées. Conformément à l'article R211-9 des conditions générales de réservation ci-dessus, si des modifications intervenaient, elles seraient portées par écrit à la connaissance du voyageu par l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp avant la conclusion du contrat.

Art 3 Durée du séjour : le voyageur signataire du contrat pour une durée déterminée ne pourra en aucune circonstance se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue du séjour.

Art 4 Les prix : les prix sont publiés en EURO TTC, par personne ou sous forme de forfait, et sont calculés en fonction du nombre de participants. Ces prix ne comprennent pas : l'acheminement, le transport sur place sauf mention, la tawe de séjour, les dépenses à caractère personnel, les frais de déplacement du guide (repas et transport). Ils sont révisables en cas de fluctuations économiques.

Art 5 La réservation : la réservation devient ferme par l'envoi d'un contrat de réservation daté et signé accompagné d'un règlement d'acompte de 30% du montant global de la prestation. L'envoi doit être adressé à l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp Quai Sadi Camot 76400 FECAMP. Toute réservation ne pourra être assurée qu'en fonction des disponibilités des prestataires de service et des conditions météorologiques pour les activités de plein-air et de navigation.

Art 6 Règlement du solde : il sera effectué à réception de la facture de l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp. Si des services non prévus s'ajoutent à la prestation, ils seront réglés directement sur place par le voyageur.

Art 7 Bon d'échange : A réception du contrat signé et de l'acompte et dans les 15 jours précédents la prestation, l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp enverra les bons d'échange à remettre à chaque prestataire. Ces bons d'échange mentionneront, la date, l'heure, la nature de la prestation, le nombre de personne pour lequel elle est valable ainsi que les

Art 8 Inscriptions tardives : en cas d'inscription moins de 91 jours avant le début de la prestation, la totalité du règlement est

Art 9 Arrivée : le voyageur doit se présenter le jour précisé et aux heures mentionnées sur le contrat, le bon d'échange ou l'accusé de réception. En cas de retard, le voyageur doit prévenir le(s) prestataire(s) dont l'adresse et le téléphone figurent sur le bon d'échange. Les prestations non consommées, du fait d'un retard ou d'une interruption du voyage resteront dues et ne pourron

Art 10 Hébergement : le prix des nuitées est calculé sur la base d'une chambre double avec bain ou douche et petit déjeuner.

Les hébergements proposés sont de catégories 2** ou 3***, sauf cas contraire spécifié dans le texte de présentation. Le contrat est établi pour une capacité d'hébergement maximum. Si le nombre de participants dépasse la capacité d'hébergement, l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp peut refuser les voyageurs supplémentaires. Le contrat est alors réputé rompu du fait du

Art 11 Annulation du fait du voyageur : toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée à l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp. Le remboursement des sommes versées interviendra déduction faite des montants (frais d'annulation) précisés ci-dessous à titre de dédits en fonction de la date d'annulation par rapport à la date de la prestation.

De 30 à 15 jours avant le début des prestations : 30 % De 14 à 7 jours avant le début des prestations : 60 %

De 7 à 0 jour avant le début des prestations : 100 %

Art 12 Annulation du fait du détaillant : se reporter à l'article R211-10 des conditions générales de réservation ci-dessus.

Art 13 Modification du nombre de participants: Dans le cas où le nombre de participants présents le jour de la prestation serait inférieur à celui réservé, aucun remboursement ne sera accordé si l'Office Intercommunal de Fécamp n'en a pas été informé par écrit (fax, mail, courrier) 7 jours francs au moins avant la date de la prestation réservée. Dans le cas contraire, c'est le nombre de personne précisé sur le contrat qui sera facturé.

Art 14 Interruption du séjour : en cas d'interruption du séjour par le voyageur, il ne sera procédé à aucun remboursement des prestations non consommées, sauf si le motif est couvert par l'assurance annulation du voyageur. Art 15 Modification d'un élément par l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp d'un élément substantiel du contrat :

se rapporter à l'article R911-9 des conditions générales de réservation ci-dessus. Art 16 Empêchement pour le détaillant de fournir en cours de séjour les prestations prévues dans le contrat : se rapporter

à l'article R211-9 des conditions générales de vente ci-dessus. On entendra par lieu de départ, le point de rendez-vous du séjour réservé et non le lieu de résidence du voyageur.

Art 17 Dommages : le voyageur est responsable de tous les dommages survenant de son fait. Le voyageur est invité à vérifier qu'il possède toutes les assurances nécessaires le couvrant pendant son voyage ou séjour.

Art 18 Assurances : l'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp a souscrit une assurance afin de couvrir les conséquences de la Responsabilité Civile Professionnelle qu'il peut encourir auprès d'Allianz lard dont le siège social est situé : 1 Cours Michelet – CS 30051, 92076 PARIS LA DEFENSE CEDEX. Art 19 Responsabilité : L'Office Intercommunal de Tourisme de Fécamp est responsable dans les termes de l'article L 211-16

du Code du Tourisme qui stipule : Le professionnel qui vend un forfait touristique mentionné au 1° du 1 de l'article L. 211-1 et responsable de plein droit de l'exécution des services prévus par ce contrat, que ces services soient exécutés par lui-même ou par d'autres prestataires de services de voyage, sans préjudice de son droit de recours contre ceux-ci. Toutefois le professionnel peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que le dommage est imputable soit au voyageur, soit à un tiers étranger à la fourniture des services de voyage compris dans le contrat et revêt un caractère imprévisible ou inévitable, soit à des circonstances exceptionnelles et inévitables.

Art 90 Réclamations : Toute réclamation relative à l'inexécution ou à la mauvaise exécution du contrat doit être adressée à l'Office



et restauration

de visite

places de

0

Stationnements

⋖

places de statior

(20)

ap

9

Dépose autocar

et restauratio

◍

. de Sadi

Le Parc Éc Route du P

4

(1)

Maison du Patrimoine 10, rue des Forts

6

Saint-Etie Saint-Etienr

Place du Général Leclerc echeries Grand Quai

◫



Pour nous rejoindre...





Immatriculation : IM076100001 Responsabilité civile : ALLIANZ IARD



Service groupes

Quai Sadi Carnot 76400 FECAMP

Tél.: +33 (0)2 35 28 84 62 E.mail: groupes@fecamptourisme.com

www.fecamptourisme.com



Autocar

De Paris (3h00): A13 direction Caen, sortie 25: Fécamp / Bourg-Achard.

D'Amiens (2h15) : A29 direction Le Havre, sortie 8 : Fécamp / Fauville-en-caux.

De Caen (2h00) : A29 direction Amiens, sortie 7 : Fécamp / Bolbec.

De Rennes (3h30) : A84 direction Paris, A29, sortie 7 : Fécamp / Bolbec.

De Lille (3h30):
A1, direction Amiens,
A29, direction Le Havre,
sortie 8 : Fécamp / Fauville-en-caux.

Du Mans (3h15): A28 direction Rouen, A13 direction Caen, sortie 25: Fécamp / Bourg-Achard.

Train

Ligne SNCF Paris / Bréauté / Fécamp : depuis la gare Saint-Lazare (2h30), correspondance à Bréauté-Beuzeville.

Bateau

Le Havre (45min): Dieppe (1h00): Brittany Ferries DFDS
Tél. 02 98 244 701 Tél. 0 800 650 100

Avion

Beauvais (2h30) - Paris (3h00) - Deauville (1h30)

Taxis

Yport:

Taxis Brument - Tél. 06 03 63 13 09

Theuville-aux-Maillots:

Taxis des Terre Neuvas - Tél. 06 74 51 24 01

Le Havre

Radio-taxis du Havre - Tél. 02 35 25 81 81















